



LA CHAVANNE

L'Association RDV propose :

1ère BALADE SUCREE



Cette balade sucrée vous emmènera sur un parcours de 5,6 km (et 112 m de dénivelé) à la découverte de hameaux de La Chavanne et de leur histoire.

Le circuit pédestre = 4 pauses gourmandes.

Les départs seront étalés de 13h30 à 14h30.

Pour cette première, nous avons limité volontairement le nombre de participants à 99. Ne tardez pas à vous inscrire.

NOTEZ-BIEN : La salle polyvalente de Ste Hélène du Lac étant en travaux, nous remercions la municipalité de la Chavanne qui met l'espace du marais à notre disposition.

Montant de la participation :

Adultes : 10 € Enfants (jusqu'à 12 ans) : 5 €



Association RDV siège social 240 rue de la Croisette 73800 Ste Hélène du Lac
Courriel : rdv73800.contact@gmail.com Site internet : <http://rdv-73800.fr>
Facebook : www.facebook.com/RDV73800



Réservation :

- à l'aide du bulletin ci-dessous

- sur le site internet : <http://rdv-73800.fr>

REGLEMENT DE LA BALADE SUCREE DU 27 OCTOBRE 2024

- 1 - THEME DE LA MANIFESTATION : randonnée pédestre gourmande.
2 - DESCRIPTION : La balade sucrée offre la possibilité à un large public, d'effectuer une promenade d'environ 6 Km à travers les voies et chemins communaux avec desserts et boissons.
3 - ORGANISATEUR : Association RDV, 240, rue La Croisette 73800 Ste Hélène du Lac.
4 – PARTICIPATION : La participation se fait uniquement sur inscription. IMPORTANT : Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des bons de réservation OBLIGATOIREMENT accompagnés du chèque de règlement. AUCUNE réservation ne sera prise en compte par tel, mail, ou autre. Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Les chiens même tenus en laisse ne sont pas admis. Le nombre maximum de participants est fixé à 99. Dès ce nombre atteint, les inscriptions seront closes. Le nombre de places restantes sera consultable sur la page d'accueil du site internet de l'association.
5 – EQUIPEMENTS : Chaussures de marche et gilet fluo recommandés, des vêtements adaptés aux conditions météorologiques.
6 - CONDITION D'ANNULATION : La manifestation aura lieu quel que soient les conditions météo. En cas de non-participation, le montant de l'inscription restera acquis aux organisateurs.
7 - RESPONSABILITE : L'association est assurée en responsabilité civile. Elle décline toute responsabilité en cas de vol, maladie, défaut d'un participant, accident ou perte durant la manifestation. L'inscription vaut déclaration de bonne santé.
8 - SECURITE : Les participants devront respecter les lieux, et suivre les instructions.
9 - DROIT A L'IMAGE : De par son inscription, le participant donne à l'organisation le pouvoir tacite d'utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

L'INSCRIPTION A LA BALADE VAUT ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT

Signature obligatoire :

BULLETIN D'INSCRIPTION

**À retourner avec le règlement par chèque à
Association RDV Chez M. Daniel Mendant
560 rue de la Gare
73800 Sainte Hélène du Lac**

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

Tel:

Mail:

**INDISPENSABLE POUR RECEVOIR L'ACCUSE DE RECEPTION.
RESERVATION PRISE EN COMPTE UNIQUEMENT A RECEPTION DU
REGLEMENT.**

Nbre adultes : X 10 € = €

Nbre enfants (moins de 12 ans) : X 5 € = €

ci-joint un chèque de €

libellé à l'ordre de RDV